

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 26/07/2023 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Orianne HUMMEL, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Anne BALLAND-EGELE, Monsieur Denis DIGEL, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Birgül KARA donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Monsieur Lionel MEYER donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Frédérique MEYER donne procuration à Monsieur Denis DIGEL, Monsieur Yvan GIESSLER donne procuration à Monsieur Jean-Pierre HAAS

Absents non représentés :

Madame Mathilde FISCHER

Cession d'un matériel roulant

N° DCM_075_2023

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Finances Locales - Subventions
Service instructeur : Direction des Finances
Rapporteur : Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN

La Ville de Sélestat est propriétaire d'un certain nombre de véhicules, engins roulants, matériels divers et mobiliers qu'elle acquiert au fil des ans afin de permettre aux services techniques d'exercer leur activité.

Dans le cadre de la politique de renouvellement du parc de matériels, la Ville procède régulièrement au remplacement de ces engins lorsque leur âge ou état de vétusté ne permet plus d'assurer leur réparation.

Tel est le cas du chargeur / pelleteuse Kramer acquis en 2000 qui doit être remplacé par une chargeuse à benne frontale au mois de juillet 2023.

Dans le cadre de cette acquisition, le fournisseur a accordé à la Ville une reprise de l'ancien matériel à hauteur d'un montant de 6 500 euros HT (7 800 euros TTC).

Or, par délibération N° 11 du 30 juillet 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil municipal au Maire et conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT, le Conseil municipal a confié au Maire la faculté de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.

De ce fait, la décision d'aliéner de gré à gré des biens mobiliers dont la valeur dépasse 4 600 euros revient au Conseil municipal.

C'est pourquoi il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à accepter la reprise proposée par le fournisseur et de signer tous les actes subséquents.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après avis favorable de la Commission Ressources et Modernisation réunie le 13/07/2023

VU *le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22.*

VU *la délibération N° 11 du 30 juillet 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire.*

CONSIDÉRANT l'acte d'engagement notifié au fournisseur le 26 juin 2023.

APPROUVE la cession du véhicule KRAMER (fiche d'inventaire N° 4163, date d'acquisition 21/09/2000) à l'entreprise MATEQUIP BTP SARL pour un montant de 6 500 € HT (7 800 € TTC) au titre de la reprise commerciale du véhicule.

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir et signer tous les actes subséquents.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Nadège HORNBECK

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Acquisition d'un engin d'occasion chargeuse
pelleteuse pour la commune de Sélestat**

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

23 F0005

Mairie de Sélestat

9 place d'Armes

67600 SELESTAT

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales	6
3.1 - Objet	6
3.2 - Mode de passation.....	6
3.3 - Forme de contrat.....	6
4 - Prix.....	6
5 - Durée et Délais d'exécution.....	6
6 - Paiement.....	6
7 - Avance.....	8
8 - Nomenclature(s).....	8
9 - Signature.....	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS.....	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Sélestat

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Maire

Ordonnateur : M. le Maire

Comptable assignataire des paiements : Le Trésorier Payeur,

Imputation budgétaire :

Chapitre	20
Exercice	2023
Article et antenne	2158-02003
Opération	R0024

Nomenclature interne: 90102

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	BOLOGNESE Massimo
Agissant en qualité de	GERANT

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Envoyé en préfecture le 01/08/2023

Reçu en préfecture le 01/08/2023

Publié le

ID : 067-216704627-20230728-DCM_075_2023-DE



engage la société MATEQUIP BTP sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	MATEQUIP BTP SARL
Adresse	24 RUE DE KINGERSHEIM – 68120 RICHWILLER
Courriel	info@matequip-btp.com
Numéro de téléphone	03 89 57 47 87
Numéro de SIRET	794 536 029 00018
Code APE	4663Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR36 794 536 029

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Acquisition d'un engin d'occasion chargeuse pelleteuse pour la commune de Sélestat

ACQUISITION D'UN ENGIN D'OCCASION CHARGEUSE PELLETEUSE 4 ROUES MOTRICES DIFFÉRENTIEL AVEC CABINE PANORAMIQUE.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

pour la solution de base :

Montant HT	: 119 100	Euros
TVA (taux de 20%)	: 23 820	Euros
Montant TTC	: 142 920	Euros
Soit en toutes lettres	: CENT QUARANTE DEUX MILLE NEUF CENT VINGT EUROS	

5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai de livraison que propose le candidat est de : OCTOBRE 2023

Le délai de livraison ne devra toutefois pas dépasser 2 mois.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	SARL MATEQUIP BTP
Prestations concernées	VENTE ET REPARATIONS MATERIELS TRAVAUX PUBLICS

Domiciliation	CAE MULHOUSE
Code banque	14707
Code guichet	50817
N° de compte	70218889122
Clé RIB	37
IBAN	FR76 1470 7508 1770 2188 8912 237
BIC	CCBPPFRPPMTZ

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
43250000-0	Chargeuses à benne frontale			

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A RICHWILLER
Le 31 mai 2023

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

MATEQUIP BTP SARL

24 Rue de Kingersheim

68120 RICHWILLER

Tél : 03 89 57 47 87

Siret : 794 536 029 00018 FR 36 794536029

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement



Montant HT : 119 100
TVA (taux de : 23 820 Euros
Montant TTC : 142 920 Euros
Soit en toutes lettres : Cent quarante deux mille et
neuf cent vingt euro

La présente offre est acceptée

A Sélestat
Le 23/06/23

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du



Le Maire
Marcel BAUER
Marcel BAUER

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 01/08/2023
 Reçu en préfecture le 01/08/2023
 Publié le
 ID : 067-216704627-20230728-DCM_075_2023-DE



ACQUISITION D'UN ENGIN D'OCCASION CHARGEUSE-PELLETEUSE - 4 ROUES MOTRICES AVEC CABINE PANORAMIQUE

DPFG

REFERENCE AU CCTP	DESIGNATION	Montant H.T.
Article 2	Chargeuse/Pelleteuse	122 100,00 €
Article 2	Système attache rapide godets avant	3 500,00 €
Article 2	Siège pneumatique/ceinture de sécurité	inclus
Article 2	Moteur	inclus
Article 2	4 pneus taille identique	inclus
Article 2	Vitesse de déplacement route 40km/h	inclus
Article 2	Pont autobloquant	inclus
Article 3	Signalétique et sécurité - Norme CE	inclus
Article 7	Formation	Offert
Article 11	Reprise du KRAMER 616 Série S	-6 500,00 €
	Total HT	119 100,00 €